

Lyon, le 24 janvier 2012

OPEN PROMOTION /2 1/2 Finales de Comité

Madame, Monsieur,

Votre paire s'est qualifiée pour disputer les demi-finales de l'Open Promotion/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : Samedi 11 février 2012 à 12h55

Lieu : M.V.I. - 111 rue du 1^{er} mars - 69100 Villeurbanne
- Tél. : 04 72 33 75 50

- Parking des immeubles commerciaux ouvert pendant la compétition.
Uniquement places **non** numérotées.

Déroulement : 2 sites répartis sur 2 jours.
60 paires sur ce site.
2 séances de 24 donnes.

*Le site de Saint Etienne est fermé :
trop peu d'inscrits.*

Horaires :

1^{er} séance : 13h00
2^e séance : 16h45 (fin prévue à 20h00)

Arbitre : Dominique GRIBE – Tél. : 06 30 71 55 94

Montant des droits : 32€ pour les paires qualifiées payable par chèque à la table.
44€ pour les paires exemptées payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : environ 50 % de qualifiés

- Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et sera modifié au prorata du nombre de participants par site.

Finale de Comité en simultané Ligue : Samedi 10 mars 2012 à Lyon.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 5 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESCURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33